

Philosophiques sont intenable »

tionnel », renchérit Richard Paulissen.

La non-évidence du religieux

Et de conclure ensemble : « Les cours de religion ou morale, tels qu'ils sont prévus par le Pacte scolaire, ne sont plus tenables pour des raisons organisationnelles. » Ainsi que pour des raisons sociales : « Notre monde occidental reste fort marqué par le christianisme, mais le mouvement de contestation du "monopole chrétien" prend de l'ampleur aujourd'hui », dit Paul Verbeeren. Nous sommes dans une société où la non-évidence de Dieu fait partie du quotidien. Pourquoi dès lors ne pas repenser le rapport au religieux de manière plus modeste ? »

Le repenser, mais « pas s'en retirer car les références judéo-chrétiennes font partie de notre quotidien, elles sont nécessaires pour un décodage des questions contemporaines. On ne peut pas comprendre notre société aux niveaux artistique, historique, politique, économique... si on ne voit pas comment le religieux y a été mêlé pendant des siècles, à tort ou à raison. Même Régis Debray

PORTRAITS

Les trois inspecteurs

Richard Paulissen (à g.) est inspecteur du cours de religion catholique dans l'enseignement secondaire (Liège, Namur-Nord et Luxembourg) et représentant du cours de religion catholique au Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques. **Paul Verbeeren** (centre) est inspecteur de religion catholique pour l'enseignement primaire dans le réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bruxelles et les provinces de Hainaut, Brabant wallon, Liège, Namur et Luxembourg). **Thierry Barreau** (à dr.) est inspecteur diocésain principal (diocèse de Namur, province de Luxembourg) pour le cours de religion catholique dans l'enseignement primaire subventionné libre et officiel.



(NDLR : philosophe français militant d'extrême gauche) dit cela ».

Thierry Barreau ajoute : « Les enjeux ne sont plus ceux du temps du Pacte scolaire de 1958. La pluralité n'est plus la même. D'autres cultes ont pris une place non négligeable dans le paysage. On n'est plus dans un environnement où le religieux fait évidence ! Dans une formation pluraliste et rationnelle, on doit l'accepter ! »

Pour les inspecteurs de religion

catholique, une question s'impose : « Faut-il se cramponner au Pacte scolaire comme on tient dans une guerre de tranchées, en sachant que les combattants commencent à s'épuiser ? Ou faut-il initier un débat pour faire évoluer les choses ? » C'est dans ce contexte que Thierry Barreau et Paul Verbeeren (Richard Paulissen est plus réservé à ce stade) se disent clairement ouverts à la suppression des cours de religion ou morale de la grille horaire, à

certaines conditions.

D'abord, il faut introduire dans le cours de philosophie et citoyenneté, qui serait élargi à deux heures pour tous, « l'ouverture aux questions de sens, éclairées par les apports des différentes convictions. Ce qui suppose aussi, évidemment, l'apport de la laïcité puisque les religions n'embrassent pas toutes les questions de sens ». Ils insistent : « Cela suppose un CPC remanié, qui prenne réellement en compte cet aspect, pas un CPC qui se contente d'officialiser l'éviction de ces cours. »

Pas une formation « muséale »

Paul Verbeeren précise : « Nous souhaitons une formation au convictionnel qui ne soit pas du type muséal. Parler de cela comme d'une histoire révolue ne sert à rien. » Richard Paulissen : « Si c'est bien donné, ce sera de la construction de sens à partir d'éléments de tradition. » Paul Verbeeren : « Il faut travailler le vivre-ensemble, donc mettre des normes construites sur des valeurs. Nous proposons de convoquer les fondements pluriels de ces valeurs, c'est la spécificité de nos

sociétés. Les convictions sont vues par certains comme un danger alors qu'elles peuvent être vues comme une chance. Est-ce que nos cours permettent ce vivre-ensemble à partir de nos fondements ou pas ? On a l'impression que le CPC actuel se méfie des fondements. Le débat portera donc sur la manière de réintroduire les questions de sens dans le CPC. »

Par ailleurs, les inspecteurs formulent une seconde condition : « Nous attendons fondamentalement que les traditions religieuses et philosophiques soient relayées également par des personnes relevant de ces différentes mouvances. »

Ces derniers mois, Thierry Barreau, Paul Verbeeren et Richard Paulissen ont, discrètement, soumis leur proposition à leurs chefs de culte, aux collègues d'autres religions, au Centre d'action laïque, à des partis politiques, à des philosophes... Ils ont récolté, selon les cas, des acquiescements polis, de l'intérêt, voire de l'enthousiasme. Le plus souvent à titre individuel. Il leur reste à convaincre, collectivement... ■

ÉRIC BURGRAFF

Le MR aussi propose 2 heures

La réflexion engagée par les trois inspecteurs de religion catholique est largement antérieure à un projet du MR sur le sujet, mais elle contribuera certainement à alimenter le débat. Le 8 décembre dernier, cinq parlementaires ont en effet déposé une proposition de décret visant à porter d'une à deux le nombre d'heures obligatoires de cours de philosophie et de citoyenneté (CPC) dans l'enseignement officiel et libre non confessionnel. Dans ce cas, la religion deviendrait optionnelle (ce qui diffère sensiblement de la proposition ci-contre). Le MR dit faire le choix du « vivre ensemble » à la lumière, notamment, des recommandations de la Commission d'enquête de la Chambre sur les attentats. « Les enjeux du vivre ensemble sont aujourd'hui cruciaux : le renforcement de l'éducation citoyenne et l'approche socio-historique des faits religieux sont les meilleurs remparts contre les discours haineux, les fake news, les théories du complot, le rejet de l'autre et de la société », estimait son président Olivier Chastel. Au passage, le parti qualifie de « fiasco » l'actuel cours de philosophie et de citoyenneté, il souligne qu'il perpétue la séparation entre les élèves, qu'il échoue à rencontrer les ambitions des référentiels et que les problèmes d'organisation compliquent le travail des enseignants et des directions. La semaine dernière, le Corme (Collectif de professeurs de morale, religion, philo et citoyenneté) a sèchement dénoncé la proposition du MR : « Il est désormais clair que dans le dossier du cours de philosophie et de citoyenneté, les annonces anxieuses, la pratique de la charrue avant les bœufs et de la non-concertation des enseignants sont établis comme une norme, une constante, une évidence pour les différents partis politiques, a réagi le Corme. Si le MR voulait ajouter une couche de stress, de flou et de colère au chaos qu'il dénonce, c'est tout à fait réussi. »

E.B. (AVEC BELGA)



Trois inspecteurs de religion lancent un débat : remplacer les cours de religion et morale par deux heures d'un CPC remanié, plus ouvert sur le convictionnel. © M. GOLINVAUX.



CE MERCREDI DANS LE MAD VOTRE BON POUR UNE SECONDE PLACE DE SPECTACLE À MOITIÉ PRIX

14 acrobates et musiciens subliment leur art au rythme des tambours, du tar, du banjo et du ribab. Pyramides humaines, haute voltige, prouesses acrobatiques à la fois puissantes et singulières : les artistes du Groupe Acrobatique de Tanger questionnent la mémoire d'un art qui a façonné leur rapport au monde. Ils jouent avec des éléments d'apparence anodine pour partager leur histoire intime et exprimer avec un humour sans limite leur liberté d'avoir pu franchir, grâce à leur pratique, les frontières géographiques, sociales et culturelles. Poésie, cris, chants et percussions : laissez-vous envoûter par l'énergie sonore qui s'en dégage...

LE SOIR | mars >

* Chaque offre est assortie de conditions particulières. Se reporter à l'offre précise publiée ce mercredi.

Théâtre le Manège / Halka



À voir en famille!

Offre valable sur la représentation du 17 janvier 2018 à 20h00